

## Bulletin d'histoire politique

# Les partis politiques sont-ils encore pertinents ?

Marcel Masse



Volume 19, numéro 1, automne 2010

Les partis politiques en crise

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1056019ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1056019ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique  
VLB Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Masse, M. (2010). Les partis politiques sont-ils encore pertinents ? *Bulletin d'histoire politique*, 19(1), 101–109. <https://doi.org/10.7202/1056019ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2010

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

# Les partis politiques sont-ils encore pertinents ?

MARCEL MASSE

*Ex-ministre sous Daniel Johnson*

*et ex-ministre au Gouvernement fédéral sous Brian Mulroney*

Le parti politique est-il encore aujourd'hui un instrument utile et nécessaire au débat public et à l'exercice fonctionnel de la démocratie ?

La société québécoise a beaucoup changé depuis un demi-siècle ; le cadre constitutionnel, légal, réglementaire, médiatique dans lequel le parti politique évolue n'est plus le même. Résultat : les partis politiques ont de la difficulté à s'adapter au monde actuel et répondent de moins en moins bien aux besoins du citoyen engagé qui, à travers eux, veut faire valoir ses préoccupations et ses espoirs.

## L'Âge d'or

C'est au milieu des années 1950, sous l'impulsion de Georges-Émile Lapalme, que la Fédération du Parti libéral prend forme. Avec Daniel Johnson, en 1965, l'Union nationale, en réalisant ses Assises et en créant son Conseil général, a suivi la voie. Puis, avec René Lévesque, le Parti québécois à son tour se donne ses propres institutions. Sous ces nouvelles couleurs, modernes et ouvertes, ces formations politiques furent des facteurs importants dans l'évolution du débat public de notre société. Elles ont été la voix de dizaines de milliers de militants et de bénévoles qui s'y sont investis et à travers elles, ont préconisé des propositions et des actions qu'ils considéraient nécessaires à notre avenir.

En 1965, j'avais été désigné, par Daniel Johnson, comme responsable tant des aspects intellectuels des Assises de l'Union nationale que de la coordination du programme du parti en vue des élections de 1966. Notre groupe avait alors reçu des dizaines et des dizaines de mémoires et de suggestions en provenance de toute espèce de corps intermédiaires au Québec. Chacun expliquait son point de vue, convaincu que les partis politiques étaient l'instrument, le ferment pour changer la société. Aujourd'hui,

pensez-vous sérieusement que le président d'un corps intermédiaire quelconque adresserait aux partis ses commentaires et suggestions ?

Comme beaucoup d'entre vous qui s'intéressaient aux partis politiques, j'ai été influencé au début des années 1960 par les écrits du professeur Maurice Duverger de l'Institut des sciences politiques de Paris. J'ai retenu de ses cours l'idée forte que le parti politique est une institution qui répond à un besoin de la société qu'il sert et qu'il a comme objectif premier de prendre le pouvoir politique. Il n'a à être ni une image de la société ni un miroir. Il a un objectif précis: devenir le gouvernement pour appliquer son programme.

Pour arriver à cette fin, l'Union nationale, en 1964, face à l'équipe du Tonnerre du Parti libéral, devait relever un défi qui était énorme. Avec l'enquête publique Salvas, opération politico-judiciaire de « salissage » qui occupait tous les médias, ajoutée aux caricatures quotidiennes de Normand Hudon représentant Daniel Johnson en « Danny Boy », la côte était pratiquement impossible à remonter. Mais à la surprise des commentateurs, en deux ans l'Union nationale réussit à se donner une structure d'accueil, à ouvrir son parti au changement et à présenter une nouvelle image de l'Union nationale comme lieu de discussion. Tout cela nous a permis de rédiger et de proposer un programme politique répondant aux désirs d'un grand nombre de Québécois qui n'étaient plus satisfaits de l'administration Lesage. Le parti UN était également devenu le lieu d'échange avec le caucus parlementaire. Bien que chaque parti, c'est évident, vise une clientèle différente, le Parti libéral, puis le Parti québécois, avaient à cette époque développé des approches plus ou moins similaires.

Reconnaissons que dans les années 1960 et au début des années 1970, bien qu'elle évoluait rapidement, la société québécoise était plus homogène qu'aujourd'hui et que l'idée de consensus et de bien commun constituait toujours la norme.

## **Un autre monde**

À partir des années 1980, on entre dans un autre monde: la collectivité éclate, les droits individuels s'épanouissent, la recherche du bien commun intéresse de moins en moins. La démocratie par la majorité ne fait plus recette par rapport à la démocratie d'intérêts, d'appartenance et bientôt d'opinion. De méritocratie, choix de ceux qui étaient le mieux qualifiés pour un poste, nous sommes tranquillement passés à la logique des quotas. La société changeait énormément, mais le parti politique, lui, demeurerait tel qu'en lui-même.

Aujourd'hui, le parti politique traditionnel est mal adapté à la réalité sociologique et les politiques en font les frais. Ainsi, la semaine dernière, par hasard, j'ai relevé dans les médias des échos de ce climat. Dans un ar-

ticle du *Devoir* (9 mai 2009), Louis Cornellier, commentant un livre, écrit : «Le politicien est maintenant devenu modelable, sans idée ni conviction propre, prêt à modeler son programme très exactement aux préférences de ses électeurs». C'est à jet continu. Un autre journal titre : «Organismes fédéraux, Harper multiplie les nominations partisans», comme si le fait de nommer quelqu'un qui est de la tendance politique du gouvernement allait à l'encontre de la logique. Si on suivait cette veine préconisée par le journal, on arriverait bientôt à se surprendre que les ministres du gouvernement Harper partagent avec lui les orientations de son gouvernement. Le moins qu'on puisse dire c'est qu'on est rendu très loin dans la détestation des politiques. Les partis sont déconsidérés. On pourrait illustrer de nombreuses façons cette tendance des médias à toujours représenter négativement les partis politiques et leur action. Jamais ils ne sont crédités d'un quelconque mérite ou d'un succès. Il faut réellement être imbu d'une mission pour s'intéresser aux partis politiques et y militer.

Par contre, ils n'ont jamais été autant réglementés. Peut-être est-ce la conséquence de leur discrédit. Les fonds publics dépensés par la Direction générale des élections augmentent d'année en année. Les fonctionnaires qui œuvrent dans ces domaines sont certainement devenus maintenant plus nombreux que les permanents des différents partis politiques visés. Les partis politiques s'amenuisent mais la réglementation les encadrant augmente sans arrêt. Malheureusement, et cela n'encourage pas une perception positive des partis, on fait en plus très souvent une mauvaise utilisation des informations publiques obtenues par les législations sur les partis politiques. Si on a dit aux partis politiques : «Attention, les contributions privées ne peuvent pas vous être versées n'importe comment, de la part de n'importe qui; il est important que l'on connaisse publiquement qui a versé une contribution», ce n'était certainement pas pour permettre aux médias de jeter l'opprobre par toutes sortes d'allusions sur les contributions de citoyens ou de propriétaires d'entreprises qui répondent aux appels d'offres du gouvernement, et qui avaient, pour leur malheur, au préalable contribué au parti gouvernemental, comme la loi le permet. Et pour que cela fasse encore plus scandaleux, on additionne leurs contributions des dix années précédentes en laissant entendre sans subtilité qu'il existerait peut-être des liens entre leur contribution financière aux partis et les contrats octroyés. Quant aux nominations gouvernementales, malheur à vous si vous avez versé votre obole au parti, votre nomination sera suspecte.

Est-ce qu'on va aller jusqu'à demander la liste des membres du parti ? On pourrait alors voir le nom de tous ceux qui croient que le gouvernement devrait appliquer des politiques conformes à leur désir. N'y aurait-il pas là alors, lorsque les militants pensent ainsi, les fameux «purs et durs», un conflit d'intérêts à dénoncer ? Vouloir changer la société en fonction de

leurs idées, n'est-ce pas critiquable? N'allons-nous pas trop loin dans la chasse aux supposées prévarications en ciblant tout ce qui pense et bouge?

À force de déformer les informations, de les utiliser de façon détournée, on en arrive à faire passer les partis politiques pour des repaires de coquins et de brigands. Essayez de trouver dans votre quotidien favori quelques articles positifs envers les partis politiques. Cela s'avère plus difficile que de gagner à la loterie! Si dans notre société le parti politique n'a plus d'intérêt pour les honnêtes citoyens, comment allons-nous encadrer le processus électoral? La nature a horreur du vide, et d'autres vont vouloir s'emparer de cet espace laissé à l'abandon.

Si l'on continue à houspiller continuellement dans la même direction, à glisser sur cette pente facile et démagogique mais néfaste, il faudra bientôt se poser la question: qu'est-ce qu'il y a après les partis politiques? Nous y sommes presque rendus. Pour beaucoup de citoyens, il n'y a plus aucun intérêt à être membre d'un parti politique. Vous devenez objet de sarcasme si jamais on découvre votre militantisme! Par exemple, pourquoi poser sa candidature dans une circonscription? Si vous êtes président de la Chambre de commerce ou de tout autre organisme communautaire dans le comté Y, vous êtes un personnage crédible. Les journalistes vous téléphonent pour savoir ce que vous pensez, vous êtes un notable, vous êtes quelqu'un qui a de l'influence, on vous louange de défendre les intérêts de votre milieu. Un matin, vous annoncez que vous êtes candidat pour tel ou tel parti. Vous êtes devenu partisan. Désormais, il faut faire attention à tout ce que vous dites, puisque vous êtes de parti pris. Du moment que vous acceptez d'être candidat, vous êtes descendu de votre piédestal. Vous n'êtes plus un citoyen éclairé qui dit ce qui est bon pour la société, vous êtes devenu un vilain partisan qui représente un parti politique.

Cela prend évidemment beaucoup d'abnégation, pour ne pas dire de masochisme, que de passer volontairement d'un piédestal où vous aviez une influence marquée dans votre circonscription, pour ce pelé, ce galeux de député qui n'aurait que des intérêts personnels ou de parti à défendre. Évidemment c'est là une caricature, mais admettons que nous n'en sommes pas loin. Vous savez comme moi que la caricature dans les journaux, c'est la ligne éditoriale, mais en plus tranchant. Jusqu'où on va trop loin dans l'affaiblissement du parti politique comme instrument de développement démocratique? Je ne le sais pas, mais on est bien parti pour quelque part.

## **Autres difficultés**

### *Charte des droits de la personne*

Au Canada, sans référendum, sans être porté par une élection générale, P. E. Trudeau a constitutionnalisé une des chartes les plus judiciarisées au monde, ce qui a rapidement vidé les parlements d'une partie de leur raison d'être. En effet, en peu de temps, au milieu des années 1980, on a tous senti dans les caucus de députés, dans les partis politiques, dans la population, dans les médias, que ce n'était plus par les partis politiques que vous pouviez changer la société, mais par les groupes d'intérêts découlant de la Charte qui poussaient comme des champignons. Le militantisme est devenu judiciaire, puisque ce sont les juges qui décident de l'acceptabilité de la loi en regard de la Charte.

La société devient alors de plus en plus fragmentée et les partis politiques de plus en plus exsangues. J'ai vécu cette période au parlement canadien lors d'un débat de société sur l'avortement. Les trois partis politiques ont discuté pendant des mois de leurs positions; les députés étaient déchirés, les militants également, et après des débats difficiles au sein des caucus et entre les partis, la loi fut finalement votée et, comme il se doit maintenant, elle se retrouva rapidement devant la Cour suprême qui fit savoir son désaccord avec le Parlement. Les députés ne veulent plus revivre une telle situation. Et depuis, on a tendance à évacuer, dans les partis politiques, dans les caucus, dans les parlements, tout ce qui touche la Charte. Or comme il n'y a à peu près rien d'important dans notre société qui ne lui soit pas soumis, on en vient au résultat que ce sont de plus en plus les juges qui décident du devenir de notre société. Chacun se renvoie la balle. Certains disent que les juges en font trop, mais que ce serait la faute du Parlement qui n'en fait pas assez. Par contre, les députés, qui sont sujets au jugement de leurs électeurs et qui doivent tenir compte de leur appréciation quant à l'évolution de la société, sont craintifs d'être rabroués par la Cour. Dans ces matières, le Parlement élu est devenu trop souvent consultatif; le judiciaire, décisionnel. Beaucoup se demandent même à quoi sert maintenant le Parlement: à dissenter en commission parlementaire pour occuper à bon marché les journalistes et les télévisions? Pendant ce temps-là, on fait tourner la roue médiatique de la couverture politique mais les vraies décisions se prennent ailleurs. Entre autres dans les bureaux des premiers ministres qui maintenant décident à peu près de tout.

### *La présidentialisation*

C'est ainsi qu'on a présidentialisé un système parlementaire britannique. Influencé par l'importante couverture médiatique en provenance du Congrès américain, système républicain, on en est arrivé à vouloir faire de

nos premiers ministres, et ces derniers en sont tout heureux, des présidents. Ce n'est plus le cabinet ministériel ni le caucus, encore moins le parti, mais le premier ministre seul qui occupe tout le devant de la scène. Tout est simplifié, tout est personnalisé.

Les adjoints (non élus) du premier ministre en ont profité pour capter tous les pouvoirs, surtout la communication. On a ainsi asséché le pouvoir des ministres aux applaudissements de la population. Par exemple, lorsque Lucien Bouchard est arrivé à Québec, il s'est empressé de couper les budgets des cabinets ministériels, l'argument étant qu'«ils dépensent trop d'argent». Ottawa avait déjà fait de même. Résultat: les ministres n'ont plus de personnel. On n'y trouve plus de vrais conseillers de haut niveau comme il y en avait il y a quelques années, par exemple, ceux qui entouraient Camille Laurin lors de l'élaboration de la Loi 101. Les ministres sont faibles, parce que mal équipés. On va même, pour s'assurer qu'ils n'aient pas le temps de prendre des décisions, les obliger à être sans arrêt présents à toutes sortes de réunions de gouvernement ou de parti. On les épuise comme des écureuils qu'on fait courir en rond dans une cage. On est certain alors que le pauvre ministre n'a pas le temps de réfléchir ni de rencontrer ceux qui pourraient l'éclairer. La cage tourne, le ministre s'essouffle mais n'avance pas. Le gouvernement ne compte plus sur un Conseil des ministres fort, lieu de discussions sérieuses, et qui équilibrerait le pouvoir factuel du premier ministre. Il est rare d'ailleurs que le premier ministre accepte un débat sérieux au cabinet, dans son caucus ou dans son parti. En fait, il n'y a pratiquement plus de débat politique sérieux même au Parlement. La présidentialisation de notre système exécutif a changé par l'intérieur la culture et le comportement des partis, et par effet miroir, ceux de l'opposition.

Si on a des ministres de moins en moins puissants, pouvons-nous au moins compter sur une administration publique forte? Là encore, cette fois en imposant dans les faits des quotas à l'image de toutes les facettes possibles d'une société idéale qu'on veut représenter indépendamment des qualités nécessaires pour occuper les postes, on a affaibli la haute fonction publique. La méritocratie a été emportée par la vague égalitariste. De plus, certains voudraient que les agences de l'État ne soient surtout pas dirigées par des gens qui épousent le programme politique du parti au pouvoir, alors qu'en toute logique, leur rôle est de s'assurer que ces dites agences, comme les ministères, appliquent la politique du parti élu.

Je me souviens, en 1995, alors que je présidais la Commission sur l'avenir du Québec à Montréal, c'était la première fois que je revenais à la discussion publique depuis ma participation au gouvernement canadien, j'ai été surpris, qu'à plusieurs reprises, des dirigeants de groupes de pression (d'intérêts) m'expliquent: «Vous savez, nous, on n'a pas confiance dans la majorité. Moi je suis protégé par la Charte des droits, par les juges

et non pas par le parlement de la majorité parce que la majorité est dangereuse; il faut la corseter». À écouter les exposés, je me demandais si les minorités n'allaient pas devenir plus nombreuses que la majorité! Ça, c'était une façon claire de s'exprimer et qui s'impose de plus en plus; on l'a entendu à quelques reprises à ce colloque, du moins... dans les couloirs! Le parti politique qui a pour fonction de définir un objectif commun est maintenant obligé de préparer sa propre macédoine d'intérêts sectoriels. On en arrive à des aberrations. Ainsi, le Parti québécois, par exemple, ne peut pas ou ne veut pas défendre sérieusement avec énergie l'idée d'une histoire nationale au Québec parce qu'il n'arriverait pas à définir le mot « national » dans un contexte d'une société multiculturelle. Cela illustre à quel point il est difficile pour les partis de proposer des solutions voulues par la majorité de leurs militants. La rectitude politique peut alors facilement devenir pour leurs dirigeants une chape de plomb et c'est ainsi que la majorité ne s'y retrouvant plus, de nombreux partisans préfèrent rester chez eux.

### *Les médias*

S'il y a un pouvoir politique qui monte en Occident depuis quelques décennies, c'est bien celui des médias. Ils ont une culture de changement, un objectif de progrès. Ils se voient comme le moteur qui fait avancer la société. Ajoutez à cela un intérêt de commerce, puisqu'il faut, souvent en jouant l'émotion, vendre les journaux ou obtenir d'excellentes cotes d'écoute, et vous avez un mélange détonnant qui fait beaucoup de bruit. Disons-le clairement, la télévision, Internet, les sondages révolutionnent les conditions d'exercice de la démocratie.

Soyons réalistes, ce ne sont pas les partis politiques qui détiennent le micro, ce sont les médias. Le directeur de la programmation de Radio-Canada ou les rédacteurs en chef de journaux ont mille fois plus d'instruments de pouvoir entre les mains pour changer les mentalités de l'électorat et l'orienter que tous les partis politiques québécois confondus. Ils ont des fonds plus importants que les partis politiques pour effectuer les sondages qu'ils désirent; ils ont du personnel permanent beaucoup plus nombreux que tous les partis politiques réunis. Voilà pourquoi les médias contrôlent de plus en plus l'agenda politique.

Les politiciens, eux, ont une peur mortelle de se voir dénoncer par les médias et ainsi être cloués au pilori. La chaire de l'influence indue est passée de l'Église aux médias, de l'Église catholique à l'Église cathodique! Celui qui occupe la chaire crée la peur.

Compte tenu de l'œil scrutateur des médias, les militants des partis ont même de plus en plus de difficulté à se réunir et à travailler entre eux à la mise au point de compromis nécessaires dans l'élaboration de leurs



programmes politiques. Les médias n'accepteraient pas facilement de ne pas être présents à ces réunions. Comment pouvez-vous alors sérieusement penser arriver à un consensus sur un problème important qui déchire la société, comme par exemple il y a quelques années l'avortement ou l'homosexualité, sans traverser de sérieuses discussions. Or le danger c'est que les médias ne rapportent que quelques moments dramatiques de ces discussions, en plus de les personnaliser, surtout si cela illustre des tensions entre les militants. Pour éviter cela, les réunions des partis sont trop souvent devenues uniquement des moments de glorification du chef du parti : thuriféraires et encensoirs.

### *La professionnalisation*

Un autre défi auquel font face les militants et les bénévoles des partis, c'est, depuis quelques années, la professionnalisation ou la délégation en sous-traitance des fonctions normales du parti. Ainsi en est-il du financement des partis. Longtemps, on s'était appuyé sur le dévouement des militants. Maintenant, et le Parti conservateur nous en donne un bon exemple, ce sont des groupes professionnels qualifiés qui, utilisant la fine pointe des moyens technologiques, organisent le financement de leurs partis. Ils réussissent tellement bien que les Conservateurs sont maintenant en mesure de demander de diminuer les fonds publics d'aide aux partis !

Cette même professionnalisation s'applique dans l'élaboration du programme, rédigé par des experts de firmes de sondages et de communications. Les militants apprennent ainsi par les médias ce que leur parti juge acceptable. La tournée du chef en période électorale relève également des experts en communications. La publicité, c'est évident, est aussi confiée aux professionnels. On y ajoute maintenant, dans certains comtés, le porte-à-porte, fait non par des militants, mais par des gens qu'on vient de former pour ce faire. Exit le militantisme.

Devant cette descente aux enfers, comment pouvons-nous réagir ? Faut-il interdire les partis politiques tombés en désuétude, les ajouter à la liste des espèces en voie d'extinction ? Compte tenu de leur mauvaise réputation, compte tenu de l'absence de militantisme de plus en plus marquée, l'État doit-il continuer à supporter financièrement les partis politiques devenus des coquilles vides ? Si notre volonté est de croire à l'utilité, pour ne pas dire à la nécessité incontournable des partis politiques, et que nous voulons les garder actifs comme instruments privilégiés et nécessaires au débat public, il est plus que temps de s'interroger sur leur avenir.

## **Conclusion**

Revenons à Maurice Duverger. Les partis politiques ont comme fonction de prendre le pouvoir, mais ils doivent y parvenir non pas en éclopés et porteurs de béquilles mais en position de force. Leur essence étant leurs militants, la discussion interne et leur capacité d'arriver à des consensus. Des partis politiques affaiblis comme ils le sont maintenant diminuent leur capacité à proposer les réformes nécessaires à l'évolution de notre société. Or on n'impose pas éternellement par décret judiciaire ou exécutif les consensus dans une société démocratique. On y arrive ensemble, collectivement, et le parti politique doit être un instrument privilégié pour ce faire. Peut-on parier sur la capacité des partis politiques à se réformer ?

Il est plus que temps que nous réfléchissions positivement sur les partis politiques dans nos démocraties : leurs responsabilités, leurs champs d'action par rapport à l'aile parlementaire et son équipe de recherche, en un mot, sur leur avenir.